



## Avis de pré-qualification

**Objet :** Recrutement d'opérateurs pour la gestion par concession des services de sûreté à l'Aéroport International Cardinal Bernardin Gantin de Cadjèhoun.

**AP N°2019/0000627/MIT/SAB-PRMP du 27 Novembre 2019**

1. Le présent avis d'appel à candidature fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le SIGMAP du 13 février 2019.
2. La Société des Aéroports du Bénin dans le cadre de l'exécution de son Plan de Travail Annuel a prévu le recrutement d'opérateur pour la gestion par concession des services de sûreté à l'aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun.
3. La durée de la convention de concession est prévue pour une tranche ferme de cinq (5) ans. Une tranche conditionnelle additionnelle de deux (2) années pourrait être envisagée.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de [cgrolleau@sab.bj](mailto:cgrolleau@sab.bj), [mbonibiao@sab.bj](mailto:mbonibiao@sab.bj), Personne Responsable des Marchés Publics de la Société des Aéroports du Bénin et prendre connaissance à titre gratuit des documents de préqualification à l'adresse mentionnée ci-après : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin - Tél. : + 229 21 30 85 25 - Aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun - Cotonou de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures.
5. Les exigences en matière de qualification sont :

• **Capacité financière**

Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- avoir réalisé un minimum de chiffre d'affaire global annuel moyen de trois millions (3 000 000) d'Euros au cours des trois (03) dernières années (2016, 2017 et 2018) justifiés par les états financiers établis dans la forme prescrite par l'annexe A.
- Disposer d'avoirs liquides sous forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de 30% du montant de l'offre justifiées par une attestation d'une banque agréée ou ayant un correspondant au Bénin;

• **Expérience technique spécifique**

Être une entreprise spécialisée dans les prestations de services de sûreté des aéroports ou tous autres services équivalents objet du présent avis prouvée par le registre de commerce ou tout autre document ;

Fournir la preuve d'avoir réalisé durant la période de 2009 à 2019 totalement ou substantiellement, des marchés de gestion de la sûreté aéroportuaire d'au moins deux (02) aéroports dont au moins un (01) dans des pays émergents en Afrique de préférence. Lesdits marchés étant d'une nature et d'une complexité similaires au marché proposé et faisant appel à des techniques de construction analogues. Les prestations en question peuvent avoir été exécutées par le candidat en qualité de prestataire principal, prestataire ensemble, ou encore de membre d'un groupement d'entreprises ou de sous traitant (pour la part lui incombant), et des références (attestations de bonne fin d'exécution précisant la référence du contrat ou procès-verbal de réception) doivent être fournies pour confirmer leur bonne exécution.

**Les expériences devront être appuyées des documents justificatifs (attestations ou copie des conventions) délivrées par les Autorités déléguées concernées.**

• **Moyens humains et matériels**

- **Moyens humains**

- Disposer d'un personnel minimum requis pour la mission composée de : - un Expert en technique cynophile justifiant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans le domaine (cv, copie légalisée du diplôme + attestation de travail) ;
- un Expert en fret aérien de niveau BAC + 5 au moins justifiant cinq (05) ans d'expérience dans le domaine (cv, copie légalisée du diplôme + attestation de travail) ;
- un Expert en management aéroportuaire de niveau BAC + 5 au moins justifiant cinq (05) ans d'expérience dans le domaine (cv, copie légalisée du diplôme + attestation de travail) ;
- un Expert en management de sûreté aéroportuaire de niveau BAC + 5 au moins justifiant cinq (05) ans d'expérience dans le domaine (cv, copie légalisée du diplôme + attestation de travail) ;
- un Expert en imagerie et scanner aéroportuaire de niveau BAC + 5 au moins justifiant cinq (05) ans d'expérience dans le domaine (cv, copie légalisée du diplôme + attestation de travail) ;
- un Expert en système de vidéo surveillance de niveau BAC + 5 au moins justifiant cinq (05) ans d'expérience dans le domaine (cv, copie légalisée du diplôme + attestation de travail).

- **Moyens matériels**

Fournir une liste d'équipements conformes à ceux en usage dans les aéroports internationaux et certifiés par les organismes habilités (FAA ou UE ou UK civil aviation) ; les systèmes et équipements présentés devront respecter strictement et être conformes aux normes et recommandations édictées par l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), en particulier pour un contrôle efficace des bagages. Un certificat de conformité de systèmes et d'équipements délivrés par un organisme habilité devra à cet effet être fourni.

- S'engager à souscrire à une police d'assurance pour risques professionnels.

(Voir le dossier de préqualification pour les informations détaillées).

6. Une marge de préférence de dix pour cent (10 %) sera accordée aux opérateurs ressortissants de l'espace UEMOA.
7. Pour obtenir des renseignements, les candidats devront faire parvenir deux semaines avant la date limite de dépôt une demande écrite par e-mail à l'adresse **mbonibiao@sab.bj** ou **cgrolleau@sab.bj** ci-après : **SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin - Tél. : + 229 21 30 25 85 - Aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun - Cotonou.**
8. Les demandes de pré-qualification devront être déposées en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies et soumises à l'adresse ci-après : **SECRÉTARIAT DE LA SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN, Personne Responsable des Marchés Publics, 08 B.P. 179 Cotonou - Bénin - Tél. : + 229 21 30 85 25 - Aéroport International Cardinal Bernardin GANTIN de Cadjèhoun - Cotonou au plus tard le 28 Janvier 2020 à 16 heures.** Les demandes de pré-qualification en retard ne sont pas acceptées. Elles doivent porter clairement la mention « demande de pré-qualification pour les services de sureté à l'aéroport international CBG de Cadjèhoun-Cotonou »
9. Les candidats doivent produire un dossier complet contenant l'ensemble des éléments demandés (les candidats veillent à la cohérence des documents fournis). L'ensemble des documents doit être fourni en deux supports d'une part sous version papier et, d'autre part sous version informatique (clé USB). Dans le cas où il existerait une distorsion entre les éléments présents sur la version papier et les éléments présents sur la version informatique, la version papier fera foi et sera seule prise en compte dans l'analyse des offres.
10. Les offres seront ouvertes le même jour **28 Janvier 2020** à partir de **16 heures 30 minutes (heure locale GMT+1)** dans la salle de réunion de la Société des Aéroports du Bénin en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui désirent y participer et le cas échéant d'un observateur indépendant.
11. L'évaluation des offres se fera conformément aux critères contenus dans le dossier de préqualification (IC 33). La note minimale requise pour être présélectionné est de 70 sur 100 et le nombre de candidats présélectionné ne saurait être inférieure à trois (03) sauf dans les cas prévus par la législation en vigueur au Bénin.
12. Le délai de validité des offres est fixé à **cent vingt (120) jours** à compter de la date de la remise de l'offre.

*La Personne Responsable des Marchés Publics*

**Mohamed BONI BIAO**